Boucle de l'Escouach

Surplombant la vallée de la Dordogne, la charmante commune de Pujols-surDordogne est traversée par le paisible

ruisseau de l'Escouach. Vous aurez le plaisir de vous immerger dans une atmosphère calme, entouré par les magnifiques paysages environnants, composés de vignobles et de forêts.

Durée O Distance	5h 55 18,62 km
Dénivelé positif	210 m
Dénivelé négatif	210 m
📥 Point haut	106 m
A Point bas	23 m

▲ Difficulté	Moyenne
Retour point de	Oui
depart	

Activité **m** Commune Pédestre Pujols (33350)





Description

(D/A) Le départ de la randonnée se fait depuis la mairie, Place du 14 juillet. Avancer vous jusqu'au rond point et allez en face. Prenez sur la droite de la place du Général de Gaulle.

- (1) Après avoir passé la place, tournez à droite dans la petite rue et descendez les escaliers. En bas de la rue, tournez à gauche et dirigez vous dans l'impasse, la rue du lavoir. Vous passez devant le lavoir. Montez la côte.
- (2) Au lieu-dit Bourdieu, empruntez le petit chemin creux qui longe la murette en pierre.

Longez ensuite le bois et les vignes.

- (3) Suivez le chemin en calcaire pour rejoindre une petite route goudronnée. Au bout de cette route, tournez à droite sur la D232. Descendez jusqu'à Carcaillet. Passez les deux dos d'âne.
- (4) A la fin de la zone 30, prenez ensuite sur la gauche et directement en face, en direction du lieu-dit Marac.

Au bout de la petite route, prenez à droite pour passer sur le chemin en calcaire entre les vignes.

Après les derniers rangs de vignes, tournez à gauche pour descendre dans le bois.

(5) A la sortie du bois, tournez à gauche sur le chemin en cailloux et suivez

Après le petit bosquet, tournez à droite et continuez sur le chemin enherbé. Après la première parcelle de vignes, tournez à gauche et contournez le bois.

(6) Tournez à droite sur le petit chemin enherbé dans le bois. Arrivé à la parcelle de vignes, tournez à droite puis à gauche pour parvenir à la route goudronnée où vous tournerez à droite.

Au stop, prenez à gauche sur la D232. Vous passez devant les Chais de Vaure. Continuer sur la route.

(7) Tournez à droite dans l'allée de vignes.

Tournez ensuite à droite pour longer le bois. Après la parcelle de nouvelles vignes, tournez à gauche puis à droite pour entrer dans le bois. A la sortie du bois, tournez à gauche et avancez jusqu'à la route.

- (8) A la route, tournez à gauche puis à droite dans le virage. Suivez le chemin entre les vignes en contournant les parcelles par la droite en direction du lieu-dit Phillipon. Après le bosquet, tournez à gauche et avancez vous jusqu'à la route où vous tournerez à gauche.
- (9) A la première intersection, tournez à droite pour rejoindre le bourg de Ruch. Arrivé à la mairie, tournez à droite pour passer devant l'église. Après l'église, prenez le petit chemin enherbé sur gauche. Arrivé à route, tournez à gauche pour remonter la D232.

Points de passages

D/A Mairie

N 44.807899° / O 0.031228° - alt. 73 m - km 0

1 Tourner à droite

N 44.806853° / O 0.031447° - alt. 74 m - km 0.12

2 Chemin creux au Bourdieu

N 44.805856° / O 0.037189° - alt. 78 m - km 0.63

3 Chemin en calcaire

N 44.802603° / O 0.041561° - alt. 69 m - km 1.26

4 Lieu-dit Marac

N 44.79907° / O 0.036162° - alt. 79 m - km 2.01

- 5 Tourner à gauche sur le chemin en cailloux N 44.796172° / O 0.043052° - alt. 25 m - km 2.78
- 6 Tourner à droite Château de Vaure N 44.790041° / O 0.03255° - alt. 30 m - km 4.13
- 7 Tourner à droite dans les vignes Château de Vaure

N 44.784354° / O 0.035459° - alt. 88 m - km 5

8 Tourner à gauche sur la route

N 44.784071° / O 0.044943° - alt. 91 m - km 5.99

9 Tourner à droite vers le bourg

N 44.777838° / O 0.040683° - alt. 85 m - km 7.24

10 Tourner à droite au cimetière

N 44.775431° / O 0.039118° - alt. 77 m - km 7.93

11 Tourner à droite

N 44.771683° / O 0.023938° - alt. 90 m - km 9.47

12 Tourner à gauche dans le bois

N 44.77442° / O 0.009968° - alt. 90 m - km 11.13

• 13 Tourner à gauche - Escouach (cours d'eau) - Affluent de la Dordogne

N 44.784825° / O 0.004701° - alt. 44 m - km 12.67

- (10) Tournez à droite au niveau du cimetière en direction de Blaignac. Dans le virage après le parking, tournez à droite et suivez la route. Vous passez alors aux lieux-dits Faugère, Réglade et Rameyre.
- (11) Au lieu dit La Grangeotte, tournez à droite dans le virage. Au bout de la route, prenez à gauche en direction du Clautre. Au croisement, allez en face toujours direction Le Clautre.
- (12) Tournez à gauche dans le bois puis suivez le chemin entre les vignes. Vous arrivez ensuite sur une petite route goudronnée à Peline, puis Pelletant. Au bout de la route, tournez à droite et descendez la route.
- (13) Dans le virage, prenez à gauche et avancez jusqu'au croisement où vous tournerez à droite pour rejoindre le bourg de Doulezon. En montant, vous pourrez apercevoir le clocher de l'église. Au stop, tournez à gauche et passer devant l'église.
- (14) Après l'église et juste après la zone 30, tournez à gauche au niveau de la maison. Suivez le chemin entre les vignes. Vous arrivez sur une petite route goudronnée, tournez à droite puis à gauche à la première intersection. Rejoignez les lieux-dits Béros et Luchet.

• 14 Tourner à gauche après l'église - Église Notre-Dame (Doulezon)

N 44.793261° / O 0.004825° - alt. 91 m - km 13.85

• 15 Tout droit dans l'impasse

N 44.796789° / O 0.015831° - alt. 98 m - km 15.03

• 16 Tourner à gauche après le moulin

N 44.807651° / O 0.016128° - alt. 83 m - km 17.08

17 Tout droit en direction de l'église

N 44.809013° / O 0.029078° - alt. 48 m - km 18.17

D/A Mairie

N 44.807895° / O 0.031222° - alt. 73 m - km 18.62

- (15) Avancez dans l'impasse pour rejoindre le chemin enherbé après la maison. Suivez ce chemin jusqu'à la petite route goudronnée. Faites quelques mètres sur cette route et tournez à droite vers le lieu-dit Pilat. Au stop, tournez encore à droite sur la D18. Prenez ensuite la deuxième à gauche en direction de Peyronnin.
- (16) Après le moulin, suivez la route par la gauche dans le virage. Continuer sur cette route pour passer les lieux-dits Fourreau et Nioton.
- (17) Au croisement avec la D232, allez en face en direction de l'église. Tournez à gauche juste après le cimetière dans le rue du couvent. Tournez ensuite à droite pour passer derrière l'ancien Château de Pujols, qui est aujourd'hui la mairie. Vous pourrez en profitez pour apprécier la vue sur l'église et la Vallée de la Dordogne. Descendez le petit chemin pour arriver à la route. Tournez à gauche puis une seconde fois à gauche au rond point pour revenir à votre point de départ. (D/A)

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-66607550/

En savoir plus : Office de Tourisme Castillon-Pujols - Office de Tourisme Castillon-Pujols 1 Allée de la République - BP 116 33350 CASTILLON LA BATAILLE

Email: contact@tourisme-castillonpujols.fr - Site internet: http://www.tourisme-castillonpujols.fr

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.